[Anecdote]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **8 (1870)**

Heft 27

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-180881

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Une canne à pomme d'or.
O jonc que j'ambitionne,
La fortune à moi te donne !
Du bâton que j'abandonne
Mon orgueil a trop souffert.
Oui, pour que je te possède,
La *Rouge* vient à mon aide . . .
Rouge gagne, *Noire* perd !
Béni soit le tapis vert !

Et puis (j'allais l'oublier!)
Quelle occasion se montre
De m'acheter une montre,
A ma femme un beau collier !
Quelle surprise pour elle ! . . .
Qu'une élégante dentelle
Avec une riche ombrelle
Complétent le don offert !
Pour tous ces achats d'élite,
Sur la *Noire* mettons vite !
Noire gagne, *Rouge* perd !
Béni soit le tapis vert !

Parmi les gens du grand ton
Je veux faire aussi figure :
Donnons-nous une voiture,
Je suis fort mauvais piéton.
Chez moi qu'un dîner ramène
Mes amis chaque semaine;
De cristaux, de porcelaine
Embellissons leur couvert !
Non ! je veux vaisselle plate !
A moi lozange écarlate ! . . .
Rouge gagne, *Noire* perd !
Béni soit le tapis vert.

Fortune ! . . . si tu voulais ! . . .
Encore un dernier sourire,
Et content je me retire ! . . .
Plus rien, plus rien . . . qu'un palais !
A la ville, à la campagne,
N'importe ! que je le gagne !
J'en veux faire une cocagne,
Un Eden à tous ouvert !
Noire ! c'est toi que j'invoque;
Tout sur toi ! . . . Ciel je suffoque ! . . .
Rouge gagne, *Noire* perd !
Maudit soit le tapis vert ! . . .

Th. B.

Au XIXe siècle, le gouvernement du canton d'Appenzell (Rhodes-Intérieures) interdit les danses et autres réjouissances publiques pendant toute la durée du concile œucuménique actuellement réuni à Rome pour décider si le pape est faillible ou infaillible.

Au XVIIe siècle on réservait les interdictions de ce genre aux événements qui, tout en honorant la patrie par le courage, le dévouement et la fidélité de ses enfants, devenaient pour la Suisse une cause de deuil public.

Voici le mandat que fit publier le bailli de Lausanne à l'occasion du massacre des gardes-suisses à Paris, en 1792 :

« Le brave et malheureux Régiment des Gardes-
» Suisses a été presque totalement massacré et
» égorgé à Paris les 10 et 11 août, sous les yeux
» et par conséquent par la volonté de l'Assemblée
» nationale, uniquement parce qu'il était resté fidèle
» à son devoir. Dans cette affreuse conjecture, le
» Très noble, Magnifique et très Honoré Seigneur
» Bailli pense qu'aucun des ressortissants de son
» Balliage ne sera tenté de se livrer à la joie et
» qu'au contraire tout le monde lui saura gré d'in-
» terdire, au moins pendant quinze jours, toute
» danse, bal, fête et réjouissance, ainsi qu'il le fait
» par le présent Mandat à tous ceux qui demeurent
» dans ce Balliage. Il espère aussi que chacun se
» pénétrera des sentiments que le sort atroce et in-
» juste de nos infortunés frères doit inspirer et n'a-
» joutera aucune foi aux calomnies que des gens
» mal intentionnés s'efforcent déjà et s'efforceront
» encore de répandre. Les présentes seront lues
» demain en chaire pour la conduite d'un chacun.
» Donné au Château de Lausanne ce 18e Août
» 1792. »

Une seconde pharmacie.

HISTOIRE VÉRITABLE

traduite de l'allemand de Horn.

II

Les deux vieux parents rayonnaient de joie; Mme Rühle avait dévotement joint les mains, tandis que le papa se grattait la perruque.

La narratrice continua.

— Il me semble trouver un ange dans votre fille, car je n'avais personne de connaissance dans toute cette grande assemblée ; combien elle m'a questionnée ! Mais ce plaisir ne fut pas de longue durée, car elle était de requête, vrai est-il qu'elle danse à ravir. Un certain cavalier, un particulier dansait souvent avec elle.

— Et qui était-il? demanda la mère avec anxiété.

— Ce doit être un des commis de la pharmacie de la cour.

— Que la peste l'étouffe, s'écria la mère.

— Eh ! qu'est-ce donc, reprit l'amie ; qu'avez-vous contre lui ? Je vous dis que c'était le plus bel homme du bal, le meilleur danseur et le plus aimable cavalier.

— Ne vous inquiétez pas, ma chère dame, dit alors Rühle, ma femme est dans un de ses jours de caprices, elle n'est pas si méchante qu'elle en a l'air.

— Je pense bien, reprit-elle en riant, mais je vous apporte encore une nouvelle ; le Conseil a décidé l'établissement d'une seconde pharmacie, et la concession est même déjà accordée.

Ce fut un coup de foudre pour Rühle.

— Une seconde pharmacie ! s'écria-t-il enfin, malheureux que je suis ! que vais-je devenir? et il se précipita hors de la chambre, car il étouffait.

— Vous voyez, dit Mme Rühle, comme ils sont tous ces apothicaires ; quoique depuis longtemps ils aient fait leurs petites affaires, il leur semble toujours que la première concurrence va les ruiner. Nous ne sommes pas pauvres ; *vivre et laisser vivre,* telle est ma maxime ; mais toujours est-il que Juliette n'épousera pas un apothicaire.

L'auteur a dépeint ici à ses aimables lectrices une scène conjugale qui n'est pas couleur de rose, il peut les assurer cependant qu'elle est exacte dans ses moindres détails. De longtemps la bonne dame n'avait fait un aussi long discours, aussi son amie pour la dispenser d'ultérieures réflexions, amena-t-elle la conversation sur le courtisan de Juliette, tout en insinuant aussi que des officiers, des assesseurs et autres fashionnables se pressaient autour d'elle comme les planètes se groupent autour du soleil.

La conteuse avait en réalité bien jugé la jeune fille et ses louanges n'étaient pas exagérées. On ne voit pas souvent, en